



VILLE D'UGINE (SAVOIE)
DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 8 AVRIL 2024

<p>NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 28 PRÉSENTS : 24 VOTANTS : 27</p> <p>DATE DE LA CONVOCATION : Le 2 avril 2024</p> <p>PUBLICATION SITE INTERNET : Le 15 avril 2024</p>	<p>Président de séance : M. Franck LOMBARD</p> <p>Secrétaire de séance : Mme Françoise VIGUET-CARRIN</p> <p>Étaient présents : M. Franck LOMBARD, Mme Françoise VIGUET-CARRIN, M. Michel CHEVALLIER, Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET, M. Umberto DIMASTROMATTEO, Mme Agnès CHEVALIER-GACHET, Mme Vanessa PUT DE GIULI, M. Jamel BOUCHEHAM, Mme Sophie BIBAL, M. Mustapha HADDOU, Madame Catherine CLAVEL, M. Simon OUVRIER-BUFFET, M. Gérard RUFFIER-MONET, Mme Marie-Thérèse BERGERET, M. Nathan EXCOFFIER, M. Michel VARRONI, M. Joseph SCATIGNO, Mme Virginie NAIRE, M. Franck SOUQUET-GRUMEY, Mme Jamila ADEM-EL ATTAOUI, M. Jean-Pierre PLAISANCE, M. Christian PERRIER, M. Eric FUSS et M. Benjamin BONNIOT--BOUCHET</p> <p>Étaient représentées : Mme Annabelle MOREL ayant donné pouvoir à Mme Virginie NAIRE, Mme Stéphanie LUSSIANA ayant donné pouvoir à Mme Marie-Thérèse BERGERET, Mme Pauline BRESSE ayant donné pouvoir à M. Franck SOUQUET-GRUMEY.</p> <p>Absente : Mme Caroline BRULEY</p>
--	---

Délibération n°05

Rapporteur : M. Franck LOMBARD

Objet : Élection d'un nouvel Adjoint au Maire

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2121-1, L 2122-7, L 2122-7-2 et L 2122-10 à L 2122-18 ;

Vu le procès-verbal de l'élection du Maire et des Adjoints au Maire en date du 25 mai 2020 ;

Vu la démission de Monsieur Emmanuel LOMBARD, 6^{ème} Adjoint au Maire, de ses mandats de Conseiller municipal et Adjoint au Maire, acceptée par Monsieur le Préfet et effective en date du 8 février ;

Vu la délibération n° 3 du 8 avril 2024 qui fixe le maintien du nombre d'Adjoints au Maire à huit,

Vu la délibération n°4 du 8 avril 2024 qui indique que le nouvel Adjoint au Maire prendra place au dernier rang du tableau des adjoints soit en tant que 8^{ème} adjoint au maire. Chacun des adjoints se trouvant au rang inférieur : à celui qui a cessé ses fonctions sera promu d'un rang au tableau des adjoints.

Il est proposé au Conseil Municipal de procéder au remplacement de Monsieur Emmanuel LOMBARD, par l'élection d'un nouvel adjoint au maire.

Le scrutin se déroulera à bulletin secret et à la majorité absolue des suffrages.

Mme Françoise VIGUET-CARRIN a été désigné en qualité de secrétaire.

M. Simon OUVRIER-BUFFET et M. Nathan EXCOFFIER sont désignés en tant qu'assesseurs.

Après un appel à candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Le Conseil Municipal, est invité à procéder à la désignation d'un nouvel Adjoint au Maire au scrutin secret à la majorité absolue :

Est candidat : M. Mustapha HADDOU

Il n'est pas fait acte d'autres candidatures.

Nombre de votants : 27

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 27

Nombre de bulletins blancs et nuls : 5

Nombre de suffrages exprimés : 22

Majorité absolue : 14

M. Mustapha HADDOU a obtenu 22 voix.

M. Mustapha HADDOU est désigné en qualité de 8ème Adjoint au Maire de la Ville d'Ugine.

Pour copie certifiée conforme et exécutoire
Pour le Maire,
Michel Chevallier,
Adjoint au Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217303031-20240408-20240408_DE05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/04/2024

Publication : 15/04/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

